



Centre de Stockage des Déchets Ménagers et Assimilés du Bochet : suivez le guide...

Le Centre de Stockage de Déchets Ménagers et Assimilés du BOCHET constitue l'une des douze unités de Classe 2 actuellement exploitées en France par FRANCE DECHETS devenue récemment SITA FD (Groupe SITA, pôle environnement de SUEZ).

L'activité principale du centre est le stockage sécuritaire de déchets ménagers et assimilables, de déblais et gravats, et de Déchets Industriels Banals et commerciaux non toxiques. Les déchets industriels toxiques, liquides, radioactifs, hospitaliers, explosifs ou inflammables n'entrent donc pas dans la catégorie des déchets admis.

Au service des collectivités locales et des industriels, le centre du Bochet reçoit en moyenne 400 tonnes de déchets par jour venant principalement du département de l'Oise.

Une situation géographique privilégiée

Situé sur les communes de Liancourt Saint Pierre et de Lierville, le site a débuté son activité en 1934. Autorisé ensuite en centre de classe 2 en 1974, il est exploité depuis juillet 1991 par FRANCE DÉCHETS. Le dernier arrêté d'extension, en date du 8 janvier 2001, permet de poursuivre actuellement son activité - depuis octobre 2001 - au sein d'une phase mettant en oeuvre les dernières techniques de traitement.

La superficie totale du site est de 30,54 hectares, dont une partie (ancien site) a d'ores et déjà été réaménagée dans le cadre d'un programme d'intégration paysager. En cours de certification ISO 9001 version 2000 pour son activité de stockage, le site offre toutes les conditions de sécurité que réclame son activité.

Des entrées sous haute surveillance

Début du processus de traçabilité permettant identification et suivi, le déchet fait d'abord l'objet d'un contrôle systématique lors de son entrée sur le site. Chaque camion voit sa cargaison pesée, identifiée et qualifiée, sous contrôle vidéo. L'ensemble de ces informations donne lieu à l'établissement d'un bon de pesée. Enregistrées et archivées, les données recueillies restent constamment à la disposition de l'administration de tutelle qui peut, à tout moment, les consulter. Après acceptation, les déchets sont acheminés vers la zone de stockage où ils sont examinés au déchargement pour apprécier leur conformité. En outre, un contrôle de non radioactivité est exercé sur chaque camion à son entrée sur le site.

Des zones de stockage sécuritaires

La zone de stockage est constituée de casiers distincts comportant chacun plusieurs alvéoles de taille réduite afin de limiter au maximum les nuisances : odeurs, envols de papiers, nuisibles, ainsi que l'exposition à la pluie qui favorise la création de lixiviats (eaux ayant été en contact avec les déchets).

L'objectif est de maîtriser constamment les interactions entre le déchet et son environnement : le fond et les flancs des zones en exploitation sont étanchés par une épaisseur d'argile (très imperméable) elle-même sécurisée par une géomembrane en polyéthylène haute densité. Un réseau drainant en fond de casier récupère les eaux (lixiviats) avant traitement. Une fois le profil de réaménagement de la zone atteint, le même complexe (matériaux argileux et drains) est mis en place avant la couverture finale de terre afin de constituer le confinement supérieur qui isolera les déchets des eaux de pluie et de ruissellement, et optimisera la récupération du biogaz.



CENTRE DU BOCHET



Une parfaite maîtrise du biogaz



Le biogaz est le gaz généré par la fermentation des déchets organiques. Afin de limiter le risque de migration et réduire les nuisances olfactives, le centre est doté d'un système sophistiqué de collecte en deux parties :

- l'une, enterrée au sein même de la masse de déchets (infrastructures de captage : puits, drains...)
- l'autre en surface (canalisations de transport, couverture adaptée).

Le biogaz ainsi collecté est éliminé par brûlage dans une torchère permettant de traiter 1000 m³/h.

Une gestion des eaux sur mesure



Un réseau de fossés et de drains permet de collecter les eaux du centre : les eaux de ruissellement sont dirigées vers un bassin spécial à des fins de contrôle et d'analyse, les lixiviats (eaux ayant été en contact avec les déchets) sont acheminés vers un bassin de stockage puis traités par évaporation, et les eaux propres rejoignent le milieu naturel.

Un engagement de réaménagement



Responsable du site pendant une durée de trente ans après sa fermeture, SITA FD s'est contractuellement engagée à aménager, au terme de son activité, le site de façon à l'intégrer de façon harmonieuse dans l'environnement. Dans ce but, le centre du Bochet pratique une méthode de revégétalisation basée sur la reconquête programmée du terrain par la nature.

Une transparence effective et permanente

Au-delà de l'information due à l'administration de contrôle (DDAF), le centre entretient des contacts réguliers avec les élus locaux, les riverains et les associations, soit par des contacts séparés, soit dans le cadre de la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) à laquelle est présenté le rapport annuel d'activité.

LE PARCOURS DES DÉCHETS



- 1 - Contrôle administratif
- 2 - Alvéoles de stockage
- 3 - Traitement du biogaz
- 4 - Gestion des lixiviats
- 5 - Piézomètres
- 6 - Réaménagement

Informations complémentaires :

- 6 personnes employées,
- Tonnage annuel autorisé : 100.000 tonnes,
- Démarche qualité : Certification ISO 9001 version 2000 en cours,
- Fin d'exploitation : prévue en 2012.

Mars 2002 : France Déchets change de nom et devient SITA FD



SITA France, notre partenaire pour la commercialisation de nos sites de classe 2

SITA FD - Siège social

132, rue des Trois Fontanot - 92758 NANTERRE
Tél : 01 42 91 66 66 - Fax : 01 42 91 66 91

